

Histoire Politique: 2 octobre 1958, proclamation de l'indépendance de la Guinée

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



Histoire Politique

Après avoir été membre de la fédération de l'Afrique-occidentale française (AOF) depuis 1904 et avoir obtenu une autonomie administrative relative en 1956, la Guinée rejette la proposition d'entrer au sein de la Communauté française et proclame son indépendance le 2 octobre 1958.

Le Parti démocratique de Guinée (PDG) d'Ahmed Sékou Touré est au cœur de la marche vers l'indépendance qui s'accélère à partir de 1958 avec la proposition de nouvelle Constitution présentée par le président français Charles de Gaulle. Lors du référendum du 28 septembre 1958, les Guinéens sont les seuls à refuser, et ce dans une proportion de 95 % (1 136 324 oui, contre 56 981 non), de rejoindre la Communauté française. L'indépendance est proclamée le 2 octobre, entraînant une rupture des liens administratifs et financiers entre la Guinée et la France qui retire ses cadres et ses crédits. Au cours des années qui suivent, la Guinée, un territoire riche en ressources naturelles, se rapproche du Mali et du Ghana avec qui elle forme l'Union des États africains. Elle obtient

également des crédits de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) et signe un traité d'amitié avec la Chine. Le PDG y est parti unique et Sékou Touré, ardent défenseur de l'indépendance, est élu président le 15 janvier 1961 par 99 % des électeurs. Il le restera jusqu'à sa mort, en 1984.

La Guinée, cinq ans après le 28 septembre 1958

En 1963, Sékou Touré, dans une interview qu'il a accordé à un journaliste de la télévision française, revient sur les circonstances de l'indépendance de la Guinée.

« [] je dirais que j'ai une grande considération pour le général de Gaulle. Je vous le dis, parce que je connais la France, parce que je sais la mutation politique qu'il a pu opérer en un minimum de temps. Je sais surtout les graves problèmes qu'il a abordés et qu'il a pu résoudre, sans que l'unité nationale n'ait été mise en cause en France, et même l'indépendance de la Guinée. Nous pourrions dire que nous la devons au général de Gaulle [] » Sékou Touré

En votant « non » au référendum sur la Communauté française le 28 septembre 1958, la Guinée accède immédiatement à l'indépendance. La France interprète ce vote comme une volonté de « sécession ». Elle supprime brutalement ses contributions techniques et financières à la Guinée et tente de l'isoler. La République de Guinée est proclamée dès le 2 octobre. Son président, Sékou Touré, se tourne alors simultanément vers les pays africains, les pays de l'Est comme de l'Ouest pour obtenir sa reconnaissance et la conclusion d'accords de coopération. L'Union soviétique et ses satellites, puis la Chine répondent favorablement. Cet appui se matérialise dès 1959 par une série d'accords commerciaux (envoi de matériels, de textile et de biens de consommation en échange de produits

agricoles), industriels et culturels (briqueterie, centrale électrique, imprimerie « Patrice Lumumba », etc.) et sur la sécurité (appui des services de la Sécurité tchécoslovaque). Mais Sékou Touré n'entend pas s'inféoder à l'Union Soviétique, d'autant plus qu'il se présente comme un fer de lance des non alignés. Il pratique surtout une politique de neutralité en demandant équitablement une aide à tous. Un rapprochement s'opère à partir de 1962 avec les États-Unis, avec l'envoi des *Peace Corps*, de surplus alimentaires, et le développement des investissements dans les gisements de bauxite. La situation économique reste très précaire en 1963 mais le régime guinéen résiste. Au lendemain des accords d'Évian, Sékou Touré tente un rapprochement avec de Gaulle. La France se montre plus réceptive à la main tendue, en partie en raison de la concurrence des intérêts américains, et des accords de coopération sont signés en mai 1963.

28 septembre 1958: le jour où la Guinée a dit non à de Gaulle

La Guinée est devenue le premier pays d'Afrique subsaharienne à devenir indépendant de la France, après avoir voté «non» le 28 septembre 1958 au référendum instituant une «communauté» franco-africaine, proposée par le général de Gaulle. Avant ce vote, de Gaulle avait effectué un périple en terre africaine pour défendre son idée de communauté avec la France. Retour sur ces événements.

Revenu au pouvoir à l'occasion de la crise algérienne du 13 mai 1958, le général de Gaulle se lance dans une série de réformes, dont la modification de la constitution qui inclut un processus de décolonisation africaine avec une idée maîtresse, réunir les futurs pays indépendants africains dans une large communauté avec la métropole. Ce projet est inscrit dans le texte constitutionnel qui doit être soumis à référendum, en septembre 1958, aux Français de métropole mais

aussi aux habitants des territoires coloniaux.

Pour défendre son idée, à l'été 1958, le général se lance dans une grande tournée des pays africains, d'Alger à Dakar, en passant notamment par Conakry.

Le 24 août 1958, il engage à Brazzaville la décolonisation de l'Afrique noire en proposant la création de la Communauté, cadre qu'il veut donner à l'indépendance des Etats de l'Afrique noire francophone. Lors de cette tournée africaine, de Gaulle propose *«au suffrage de tous les citoyens des territoires d'Afrique et des citoyens de métropole»* de former une Communauté dans laquelle chacun des Etats membres accèdera à l'autonomie, avec un pouvoir exécutif et législatif. La défense, la politique étrangère, la politique économique et financière, le contrôle de la justice relèveront de l'exécutif de la Communauté.

La Communauté, cela veut dire Paris... De Gaulle est clair lorsqu'il affirme: *«Il est naturel et légitime que les peuples africains accèdent à ce degré politique où ils auront la responsabilité entière de leurs affaires intérieures, où il leur appartiendra d'en décider eux-mêmes»*. Les affaires intérieures, pas plus.

Le 28 août, de Gaulle arrive à Conakry, capitale de ce qui n'est pas encore la Guinée. Il est accueilli par le jeune maire et député (RDA, Rassemblement démocratique africain, apparenté PC) du territoire, Ahmed Sékou Touré. Du haut de ses 36 ans, vêtu de son boubou blanc, signe de son africanité, il oppose au vieux général, âgé de 67 ans, un discours fort: *«Nous ne renoncerons pas et nous ne renoncerons jamais au droit légitime et naturel à l'indépendance.»*

«Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage»

Le chantage à l'aide française n'a pas marché avec le jeune

leader guinéen qui, fidèle aux rêves de l'époque, croit en une «*Afrique libre et décomplexée, anti-colonialiste, panafricaniste*». Il lance à de Gaulle une phrase qui restera dans la légende politique du continent: «*Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage.*»

Ce à quoi le général répond: «*On a parlé d'indépendance. Et bien, je le dis ici plus haut qu'ailleurs, l'indépendance est à la disposition de la Guinée. Elle peut la prendre en disant "non" à la proposition qui lui est faite et, dans ce cas, je garantis que la métropole ne s'y opposera pas.*» Et il ajoute: «*Elle en tirera, bien sûr, des conséquences, mais d'obstacles elle n'en fera pas et votre Territoire pourra comme il le voudra et dans les conditions qu'il voudra, suivre la route qu'il voudra.*»

Selon les témoins de l'époque, le général de Gaulle est furieux. Il dira à ses proches: «*La Guinée, Messieurs, n'est pas indispensable à la France. Qu'elle prenne ses responsabilités. (...) Nous n'avons plus rien à faire ici. Le 29 septembre, la France s'en ira.*» Vexé, le chef du gouvernement français annulera toutes les réceptions prévues, ne dînera pas avec Sékou Touré comme convenu initialement.

95% de «non» en Guinée

Un mois plus tard, le 28 septembre, lors du référendum constitutionnel, tous les territoires d'Afrique (et surtout la métropole) votent «oui»... sauf un: la Guinée. 95,2% des électeurs votent «non», alors que dans quasiment tous les autres futurs pays africains, le «oui» l'emporte avec des majorités dépassant les 90% (à l'exception de Madagascar, 77%, la future Djibouti (75%) et le Niger (78%).

Le «non» l'ayant emporté, la Guinée proclame son indépendance le 2 octobre. Mais les conséquences sont rapidement visibles. La France se retire brutalement. «*Le 29 septembre, le gouverneur français informe Sékou Touré qu'à partir du 30,*

Paris mettra fin à toutes les aides jusqu'alors consenties et retirera son personnel technique, y compris les forces armées», rappelle un universitaire.

Le nouveau pays recherche des appuis en Afrique, auprès de Kwame N'Krumah (alors Premier ministre du Ghana) notamment, tandis que le monde soviétique propose de combler le départ des Français. Finalement, les relations avec la France se normalisent dans le milieu des années 60. Sékou Touré restera au pouvoir jusqu'à sa mort en 1984. Son geste historique restera cependant terni par sa gestion dictatoriale.

Les racines coloniales de la division de la Guinée en quatre régions dites naturelles

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



Notes de lecture

L'article intitulé "**Couper la Guinée en quatre ou comment la colonisation a imaginé l'Afrique**" de Odile Goerg, publié dans la revue **Vingtième Siècle. Revue d'histoire en 2011**, examine comment la colonisation a découpé l'Afrique selon des lignes arbitraires, souvent sans tenir compte des divisions

préexistantes ou des besoins des populations locales.

L'auteur se concentre sur l'exemple de la Guinée, une ancienne colonie française en Afrique de l'Ouest.

L'article aborde la division administrative et ethnique de la Guinée en quatre régions, qui a été mise en place pendant la colonisation française et a persisté après l'indépendance en 1958. Cette catégorisation symbolique imprègne encore aujourd'hui le fonctionnement quotidien du pays et ses effets sur les identités régionales et locales, ainsi que sur les options politiques.

L'auteur plaide pour une histoire des héritages coloniaux pour comprendre comment cette catégorisation s'est développée et perpétuée. La Guinée a été divisée en quatre régions "naturelles" (Guinée maritime, Moyenne-Guinée, Haute-Guinée et Guinée forestière), qui ont été conçues selon un modèle français de division du globe basé sur des critères géographiques et sociaux plutôt qu'historico-politiques. Cette catégorisation a été utilisée par les voyageurs, les publicistes et les administrateurs pour proposer une vision de la colonie cadrant avec le modèle français et elle est devenue une évidence depuis les années 1920.

L'article explore les racines coloniales de cette catégorisation et en suit les avatars jusqu'à l'époque contemporaine pour comprendre comment elle a eu un impact sur la représentation du pays et de ses populations.

Extrait

« L'invention de la quadripartition était avant tout pratique : organiser la colonie en ensembles régionaux plus vastes que les « cercles », circonscriptions administratives de base. Alors que la Guinée n'a que sept ans et que la conquête est inachevée, un regroupement est esquissé, anticipant déjà les arrangements ultérieurs : certaines régions se détachent déjà. On y trouve la région maritime

(avec quatre cercles : Rio Nunez, Rio Pongo, Dubréka, Mellacorée), le Fouta Djallon (cercles de Timbo, Labé et Kadé) et le bassin du Niger (cercle de Faranah) ; le reste est flou et morcelé : deux cercles dans la région montagneuse entre la côte et le Fouta Djallon (Friguiagbé, Ouassou) en plus des cercles de Dinguiraye, Kouroussa, Kankan, Kissidougou et Beyla, régions nouvellement annexées »

Goerg, Odile. « *Couper la Guinée en quatre ou comment la colonisation a imaginé l'Afrique* », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 111, no. 3, 2011, pp. 73-88.

L'article souligne également les conséquences néfastes de cette découpe de l'Afrique, notamment les conflits ethniques et politiques qui ont émergé après l'indépendance, la difficulté de construire des États-nations cohérents dans des territoires artificiellement créés, et les difficultés économiques et sociales qui en découlent. L'auteur conclut que la découpe de l'Afrique par les puissances coloniales européennes reste une caractéristique centrale de l'histoire de l'Afrique, qui continue d'avoir des conséquences profondes et durables sur le continent.

Lire l'article

[Couper la Guinée en quatre ou comment la colonisation a imaginé l'Afrique](#)

Almamy Bokar Biro et la France coloniale [Archives de la presse française]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



RetroGuinée

GuineePolitique republie ces extraits qui présentent la version de la presse française de l'époque sur **Almamy Bokar Biro Barry** figure historique guinéenne.

Fouta Djallon, histoire d'une conquête [Archives de la

presse française]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



RetroGuinée

GuineePolitique republie ces extraits qui présentent la version de la presse française de l'époque sur la conquête du Fouta Djallon.

Almamy Samory Touré, les circonstances de son arrestation [Archives de la presse française]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



RetroGuinée

GuineePolitique republie ces extraits qui présentent la version de la presse française de l'époque sur les circonstances de l'arrestation de **ALMAMY SAMORY TOURE** figure historique guinéenne. Le journal *Mémorial de la Loire* du **24 juin 1900** raconte le film des évènements.

SAMORY

Paris, 20 juin.

Un ennemi irréductible de la France. — La terreur du Soudan. — L'intraitable Almamy. — Toujours vaincu mais tenace. — Une mauvaise politique. — Expéditions infructueuses. — Lâche quotidiens. — La capture de Samory. — Une armée prise par 220 hommes. — Heures conséquences d'un coup d'audace.

Une dépêche adressée de Libreville (Congo) au ministre des colonies nous a appris hier la mort de notre irréconciliable ennemi, Samory, l'Almamy (grand chef) du Soudan qui tint longtemps en échec les diverses colonnes envoyées contre lui.

Tous les explorateurs, militaires ou civils, qui ont dirigé des expéditions au Soudan, ont été unanimes à dire qu'il constituait le plus grand danger dont put être menacée notre occupation. Ayant une armée considérable, munie de fusils, aguerrie, très entraînée et pleine d'endurance, alléchée par l'appât du pillage, il sillonnait le Soudan, razziant, ravageant, massacrant, incendiant les villages qu'il trouvait sur sa route, réduisant en captivité tous les habitants et les vendant, terrorisant toute cette partie de l'Afrique, redouté et, en effet, redoutable.

A différentes reprises, la France essaya de traiter avec lui comme elle avait traité avec d'autres chefs mais, vivant uniquement du pillage et de la vente des nègres, il se refusa toujours à tout accommodement sérieux, n'entendant pas qu'on le troublât dans l'exercice de sa profession de négrier et continuant

à inquiéter les populations soumises à notre influence.

Battu en 1887 par le colonel Frey, il feignit d'accepter notre protectorat et signa à Bis-sandougou, sa capitale, un traité sur les bases suivantes : le Niger jusqu'à Tiguibirri, et le Bafing, de Tiguibirri à ses sources, servaient de frontière entre ses possessions et le Soudan français ; le commerce par voie terrestre, maritime ou fluviale était absolument libre de tout droit.

Mais ce n'était qu'une feinte ; Samory voulait simplement gagner du temps et bientôt il reprenait les armes.

En 1892, le lieutenant-colonel Humbert, commandant supérieur du Soudan, était obligé de conduire une expédition contre lui ; Samory fut battu dans trois rencontres.

En 1893, le colonel Combes dirigeait une nouvelle expédition, rencontrait l'Almamy à Gueleba et lui infligeait une défaite sanglante.

Mais Samory restait indomptable malgré ses revers et réussissait toujours à reconstituer une nouvelle armée.

En 1895, le commandant aujourd'hui lieutenant-colonel Monteil était envoyé contre lui et, en quatorze jours, du 3 au 17 mars avait

avec lui dix-sept engagements. Dans la seule journée du 7 mars, la colonne de Monteil n'eut pas moins de cinq combats véritables avec les sofas (soldats) de Samory et non point avec es mêmes bandes reformées après la bataille mais bien avec cinq bandes différentes.

Dans la nuit du 17, Monteil chassait du camp de Sokola-Dioulasso Samory qui s'enfuyait en abandonnant 250 tonnes d'approvisionnement. C'était un coup terrible qu'il portait à l'influence de l'Almamy, dont le pouvoir se trouvait momentanément ruiné, sa défaite le repoussant hors du Djimini, pays très riche, dans lequel il était arrivé tout récemment et où il comptait vivre. Samory comprit toute l'importance de cet échec, car, le surlendemain, sentant que sa situation était particulièrement critique, il faisait demander

à Monteil à entrer en négociations avec lui.

Monteil accepta, conformément aux instructions très précises qu'il avait reçues et qui était d'offrir la paix à Samory s'il s'engageait à rentrer dans ses anciens états. Les pourparlers durèrent deux jours, il n'aboutirent pas, le tyran noir ayant cédé à l'influence de son fils, Sarenkény-Mory qui voulait la guerre à outrance.

Le commandant Monteil se préparait, en conséquence, à donner de nouveau la chasse à Samory et il aurait vraisemblablement réussi à détruire son armée et à s'emparer de sa personne s'il n'avait reçu du ministre des colonies, M. Chautemps, l'ordre de se retirer. Le ministre s'était laissé persuader qu'il fallait employer contre Samory une politique pacifique.

Après le départ de Monteil plusieurs expéditions furent organisées ; leur seule mission était de traiter avec Samory.

Le commandant Caudrelier fut désigné pour se mettre à la tête de deux compagnies, mais il fit comprendre que, après les événements qui venaient de se dérouler et dans l'état d'exaspération où devait se trouver Samory il ne pouvait pas tenter avec chance de succès, n'ayant que deux compagnies, une entreprise où Monteil, bien qu'il eût des forces doubles, avait échoué : celle de contraindre l'almamy à signer un traité de paix. Le commandant Caudrelier reçut l'ordre de ne pas partir.

Le lieutenant Bretonnet fut ensuite chargé de traiter ; il ne réussit pas davantage.

En 1896, le gouvernement envoya alors un administrateur civil, M. Nebout, accompagné

du lieutenant Braulot qui avait fait partie de la colonne Monteil. M. Nébout attendit pendant un mois la réponse de Samory qui, finalement refusa de le recevoir.

Un autre administrateur civil reçut la mission d'aller négocier avec Samory ; il ne parvint pas non plus à être reçu.

En 1897, M. Braulot, devenu capitaine, était placé à la tête d'une expédition. Attiré dans un guet-apens par Sarankeny-Mory, il était assassiné avec toute son escorte.

Tandis que le capitaine Braulot cherchait à se rendre auprès de Samory par le Nord, M. Nébout, pour la seconde fois, poursuivait un but semblable. Il rejoignit à Babakhola, capitale du Djimini, l'almamy qui, après lui avoir fait subir une attente prolongée, consentit à le recevoir mais pour lui infliger une humiliation : devant l'administrateur, le terrible négrier fit défiler ses safas, revêtu des uniformes des tirailleurs du capitaine Braulot, lâchement assassinés. Après quoi, il renvoya M. Nébout sans vouloir signer de traité.

Tels étaient les résultats de la politique malheureuse substituée à celle que l'expédition du commandant Monteil était chargée de mettre en pratique et qui, sans les ordres intempestifs du ministre Chautemps, eût abouti en 1895, alors que Samory, accablé par sa défaite de Sokola-Dioulasso, était hésitant et ne persistait plus dans son attitude irréductible que parce que son fils Sarankény Mory le poussait à la guerre quand même.

La politique inaugurée à partir de 1895 permit à Samory de reconstituer ses forces ; néanmoins, malgré les fautes commises, il

fut, grâce à nos officiers tenu en respect.

Les tentatives d'accord amiable ayant échoué et Samory continuant à faire trembler, à piller, à massacrer les peuplades soudanaises et à pratiquer en grand la vente des esclaves, le lieutenant-colonel Audéoud, gouverneur intérimaire du Soudan et le commandant Pinaud se mirent en campagne, dans les derniers mois de 1898.

Un de ses officiers, le capitaine Gouraud donnait la chasse à Samory et suivait sa trace, qui apparaissait aux terres dévastées, aux villages détruits et déserts, aux cadavres abandonnés et dont la puanteur empestait l'air. Partout où le féroce chef de brigands passait, il faisait en effet, le vide et la mort.

Le 28 septembre, il apprenait que, à quelques kilomètres en avant de lui, se trouvait une petite arrière-garde avec un des fils de Samory, Macé-Amara ; qu'à deux heures au-delà était un petit village qui renfermait toutes ses femmes et que, immédiatement après, était établi un campement dans lequel se dressait sa case.

Le 28 au soir il arrêtait sa marche pour ne pas donner l'éveil à Samory et recommandait

à ses hommes de ne pas tirer un coup de feu. Il sentait, en effet, qu'il ne fallait pas livrer de combat qui, si heureux qu'il put être, laisserait toujours à Samory le temps de fuir.

Le 29, au lever du jour, il levait son bivouac, surprenait l'arrière-garde qui n'essayait même pas de s'échapper ni de donner l'alarme, précipitait sa marche et apercevait bientôt, derrière un monticule boisé, la fumée du camp de Samory. Bientôt la petite troupe défilait entre de nombreuses huttes, entourées d'une foule sans armes à laquelle elle faisait signe de se tranquilliser et de se taire, franchissait deux ruisseaux où des femmes étaient occupées à laver.

La demi-section commandée par le sergent Bratières qui formait le petit poste et l'autre demi-section commandée par le lieutenant Jacquin, qui suivait à cent mètres, traversaient le village des femmes au pas de course et continuaient sur le camp de Samory qui n'était pas situé à plus d'un demi-kilomètre.

La section débouchait brusquement dans le campement qui était immense et sans avoir été signalée elle arrivait à la case de Samory.

Mais, cette fois, l'apparition subite des tirailleurs provoquait une rumeur. Samory qui se trouvait devant sa case occupé à lire le Coran, levait la tête, apercevait les soldats, prenait ses jambes à son cou et s'enfuyait éperdument, malgré ses soixante-cinq ans. La peur lui donnait des ailes.

Il détalait, cherchant un cheval et poursuivi par les tirailleurs qui le reconnaissaient facilement à sa haute taille et à sa chechia rouge entourée d'un turban blanc.

Les tirailleurs précipitaient leur course et l'un d'eux allait le saisir lorsque, faisant un brusque crochet, il s'esquiva : « Ilo ! ilo ! (halte) Samory ! » criaient nos noirs ; mais l'almamy ne voulait rien entendre. « Ilo ! ilo ! Samory ! » criait à son tour le sergent Bratières. Samory se retournait alors ; voyant qu'il avait affaire à un blanc et étant d'ailleurs à bout de forces, il s'arrêtait. Le sergent Bratières le saisissait.

Aussitôt l'almamy s'asseyait à terre et disait aux tirailleurs de le tuer.

Au même moment arrivait le lieutenant Jacquin entre les mains de qui Samory était remis.

Marabouts (ceux des musulmans qui ont fait un pèlerinage à La Mecque), chefs et *griots* (sorciers féticheurs) se rendaient successivement.

Le capitaine Gouraud envoyait immédiatement un cavalier auprès de Moktar et de Sarenkény-Mory, fils de Samory, qui étaient campés à douze kilomètres, pour leur dire de faire sans retard leur soumission s'ils ne voulaient pas que leur père et leur mère fussent immédiatement passés par les armes.

Malgré l'odieux guet-apens que Sarenkény-Mory avait tendu à l'infortuné capitaine Braulot, le capitaine Gouraud voulut bien promettre la vie sauve à ce brigand.

Bientôt arrivaient Sarenkény-Mory et Moktar.

Le Soudan était pacifié.

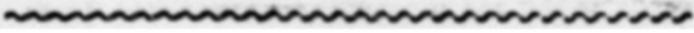
Trouverait-on dans l'histoire beaucoup de faits d'armes comparables à celui que venaient d'accomplir le capitaine Gouraud, le lieutenant Jacquin et le sergent Bratières avec une troupe de moins de 220 hommes ? Ces trois braves reçurent la Légion d'honneur pour cette action d'éclat.

Cette récompense leur était bien due, surtout si l'on songe que c'est au milieu même de son camp et de son armée qui était considérable qu'ils réussirent à capturer notre irréductible ennemi. Ce coup d'audace fit tomber entre nos mains le trésor de Samory, une quantité d'armes et de munitions, les cent fils, les deux cents filles, les frères, les neveux et les femmes de l'almamy, tous ses chefs de guerre, et plus de cinquante mille prisonniers qu'il avait enlevés dans les villages qui s'étaient trouvés sur sa route.

J'ai dit que Samory était un ennemi irréciliable de la France. A l'appui, il me suffira de citer un exemple : il avait un fils qu'il aimait beaucoup, Naramoko ; celui-ci, qui était intelligent, d'esprit ouvert et accessible aux idées de civilisation, avait fini par se prendre de sympathie pour la France et un jour il conseilla à son père de faire la paix avec notre pays. Immédiatement, Samory lui fit trancher la tête en disant à ceux qui l'entouraient : « Quiconque osera me parler de la paix subira le même sort ! »

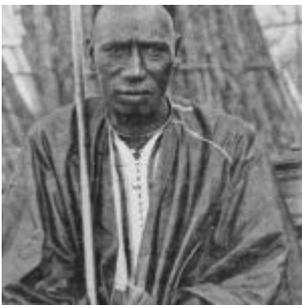
Mais, toujours généreuse, la France qui a laissé la vie à Tu-Duc, à Béhanzin, à Rainilaiarivony, ne fit point mourir Samory. Elle se contenta de l'interner à Njole, avec son fils, Sarenkény-Mory, l'assassin de Braulot. C'est ainsi que la France se venge de ses ennemis.

STEPHAN.



Arrestation du roi de Labé, Alpha Yaya Diallo [Archives de la presse française]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



RetroGuinée

GuineePolitique republie ces extraits qui présentent la version de la presse française de l'époque sur les circonstances de l'arrestation de **Alpha Yaya Diallo** figure historique guinéenne.

Le gouverneur de la Guinée a eu connaissance des agissements de ce chef qui avait trouvé moyen d'équiper clandestinement un corps bien constitué de deux mille cavaliers armés de fusils à tir rapide, qu'il faisait venir de la colonie portugaise.

Extrait: Journal l'Eclair du jeudi 23 novembre 1905



COLONIES

Arrestation du roi du Labé, Alpha-Yaya. — L'affaire Noirof

BORDEAUX, 22 novembre (de notre correspondant). — Entré dans la Gironde mardi soir, le paquebot *Paraguay* venant de la côte occidentale d'Afrique avec soixante-dix passagers, n'a pu accoster les appointements de Pauillac que mercredi, par suite d'un épais brouillard enveloppant le fleuve. Le *Paraguay* ramène en France la dépouille mortelle de M. Boubourg de Bouzas, mort dans l'Ouelli (Congo belge) pendant la mission dont il était chargé par le gouvernement français.

Au sujet de la Guinée française, on annonce que le gouverneur de la Guinée, M. Frézouls, vient d'effectuer un coup de maître : il a fait arrêter Alpha Yaya, roi du Labé, et l'a expédié sur Dakar par le *Paraguay*. Alpha Yaya est roi d'une région du Fouta Djallon (Le Labé) à la fois riche et très peuplée. La perception de l'impôt fournit à la colonie de la Guinée un revenu brut de 1 million de francs. Depuis plusieurs années, Alpha Yaya était chargé du recouvrement de

l'impôt, il reçoit une prime de 100/0 soit 100,000 francs, de quoi satisfaire ses goûts modestes. Ces beaux émoluments ont été impuissants à calmer l'ambition de ce nègre audacieux; il a voulu jouer au Samory et travaillait depuis longtemps à étendre sa sphère d'influence.

Le gouverneur de la Guinée a eu connaissance des agissements de ce chef qui avait trouvé moyen d'équiper clandestinement un corps bien constitué de deux mille cavaliers armés de fusils à tir rapide, qu'il faisait venir de la colonie portugaise. Il régnait en maître sur cinq cent mille indigènes depuis quelque temps. Alpha adressait de nombreuses réclamations au gouverneur, protestait contre les administrateurs dans le Labé, et dissimulait mal une attitude quasi-menaçante. M. Frézouls le fit prier de venir à Konakry, où tout s'arrangerait.

On pense bien que ce roi nègre n'arrivera pas au siège du gouvernement les mains dans ses poches. Parti du Labé en compagnie de Billault, administrateur, il amenait avec lui quatre cents indigènes armés de Winchester, qui, par petits groupes, entrèrent dans Konakry. La situation n'était plus tenable; il fallait agir.

Source Retronews, le site de presse de la BnF

Une mise en page de guineepolitique.com

Le 1^{er} novembre, le *Paraguay* arrive dans ce port, où, depuis une dizaine de jours, M. Frezouls s'attachait à endormir Alpha-Yaya; les palabres succédaient aux palabres; le roi nègre se montrait intraitable, se plaignait des administrateur avec une grossièreté sans égale.

Le 1^{er} novembre, au matin, il est convoqué au palais du gouverneur par M. Lescure, chef des affaires indigènes. Il se rend à la convocation, suivi de quatre conseillers; il a toujours son attitude résolue et hautaine. A peine a-t-il demandé pour quelles raisons on le fait appeler, qu'on lui annonce qu'il est « prisonnier de guerre » et qu'il va être embarqué immédiatement sur le *Paraguay*, en partance pour Dakar.

Alpha-Yaya simule un étonnement profond, affirme ne pas comprendre les causes de son arrestation: il ne partira pas, car il est sans argent et sans effets; on ne peut lui imposer un voyage au Sénégal, dans de telles conditions. « Qu'à cela ne tienne », lui dit M. Frezouls qui lui verse 5,000 francs, et le prie de se tenir à sa disposition. Alpha sort du bureau du gouverneur, peut-être avec le secret espoir de rejoindre ses indigènes. Sa surprise est grande de voir, au bas de l'escalier, une section de tirailleurs, sous les ordres d'un lieutenant. Les hommes ont l'arme au pied, baïonnette au canon. Toute résistance serait vaine. Il se laisse conduire au paquebot, avec ses quatre conseillers.

Pendant ce temps, le commissaire de police de Konakry faisait cerner le quartier indigène par des miliciens, pénétrait à l'improviste chez Almamy et réussissait, malgré la résistance opposée par les hommes d'Alpha-Yaya, à saisir deux cents Winchester. On pense bien que l'arrestation du roi du Labé et le désarmement de ses noirs étaient susceptibles de faire naître une effervescence parmi l'élément indigène. Toutes les précautions sont prises pour arrêter dès le début tout mouvement de rébellion. Le poste militaire de Youcounoun a détaché à Cadé, dans la direction du Labé, une grande garde de vingt-cinq hommes.

Lorsque le *Paraguay* quittait la Guinée, le fils d'Alpha-Yaya, qui avait tenté d'assassiner l'administrateur du Labé, M. Billault, était encore dans la brousse, en route pour Konakry sous bonne escorte. On pense que le pays va être morcelé et réparti entre plusieurs chefs qui seront chargés de la perception de l'impôt. Les personnes bien informées affirment que la révolte était prête au Labé et que la Guinée française a couru

un grave danger. Avec l'arrestation d'Alpha disparaissent ces craintes qui n'étaient que trop justifiées.

L'Affaire Noirot

L'administrateur Noirot, dont il est question dans l'affaire Hubert, a dû arriver à Konakry vers le 3 ou le 4 novembre. Son interprète, Bonjou Penda, incarcéré depuis quelque temps, est mort le 31 octobre du bérubéri. D'aucuns affirment qu'il a été empoisonné ou qu'il s'est empoisonné lui-même. Si nous en croyons un bruit, Noirot et Bonjou Penda auraient fait la puissance d'Alpha-Yaya.

Lorsqu'il fut arrêté, en 1905, Alpha Yaya était un véritable monarque.

Extrait: Journal le Petit Parisien du lundi 28 août 1911

Extraits tirés du journal Le Petit Parisien du lundi 28 Août 1911



LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUINÉE

Alpha Yaya et Tierno Aliou

L'ouali de Goumba qu'on vient de ramener à Konakry était le lieutenant d'Alpha Yaya, pour qui la France fut trop indulgente.

Il y a quelques mois, dans une série d'études très documentées, M. Henry Bidou a montré aux lecteurs du *Petit Parisien* les in-



Source Retronews_ le site de presse de la BnF

Une mise en page de guineepolitique.com

trigues criminelles menées par Alpha Yaya contre la France, en Guinée. Ce personnage de l'Islam mérite plus qu'une brève évocation, car c'est lui qui souleva contre nous les chefs noirs de la Guinée, dont le dernier fut ce Tierno Aliou, arrêté enfin en territoire anglais où il s'était réfugié, et ramené à Konakry le 21 juillet dernier.

Avec cet agitateur, qui était ouali ou karamoko de Goumba, finit la rébellion de la Guinée : cette période sanglante est curieuse à rappeler.

Il ne fait de doute pour personne, surtout pour ceux qui sont au courant des choses des colonies, que nous n'aurions pas eu à déplorer la mort du capitaine Talay, du lieutenant Bornand et d'une dizaine de tirailleurs assassinés à Goumbo, le 30 mars dernier, dans les tragiques circonstances que nos lecteurs connaissent, si, lorsqu'on le captura en 1905, Alpha Yaya avait été plus sévèrement puni et mis dans l'impossibilité de retourner dans notre colonie.

Les cinq ans d'exil infligés à notre ennemi étaient insuffisants. M. Frézouls, alors gouverneur de la Guinée, l'avait prédit. Le dramatique événement est venu, hélas ! prouver qu'il avait vu juste.

La puissance de Yaya

Lorsqu'il fut arrêté, en 1905, Alpha Yaya était un véritable monarque. Il avait le titre de roi du Foutah-Djallon et d'almamy de Labé.

Sans compter les sommes énormes qu'il recevait de ses sujets, il percevait annuellement 125.000 francs d'impôts. Il rêvait d'être le seul maître. Pour réaliser ce rêve, il était nécessaire qu'il chassât tous les blancs de la Guinée. C'est à l'exécution de ce projet qu'il s'employa.

Il fit venir de la Guinée portugaise une énorme quantité de fusils à tir rapide dont il arma tous ses partisans. D'un moment à l'autre, un soulèvement était à redouter.

M. Frézouls para au danger.

Il fit dire au grand chef noir qu'il désirait conférer avec lui et le pria de venir de Labé à Kindia. Escorté de 500 guerriers armés de fusils, Alpha Yaya arriva à Kindia. Le gouverneur de la Guinée, qui ne s'était pas dérangé, fit prier le grand roi du Foutah-Djallon de pousser jusqu'à Konakry.

Alpha Yaya effectua les dix jours de marche qui séparent Labé de la capitale de la Guinée.

Il demeura plusieurs jours à Konakry avec ses guerriers. M. Frézouls avait donné des ordres pour que le chef et son escorte fussent bien reçus. Mais lui-même paraissait peu pressé de conférer avec Alpha Yaya.

Le gouverneur de la Guinée, qui n'avait mis personne dans le secret de son projet, manda un jour au palais Alpha Yaya. Le roi noir accourut, accompagné seulement de quatre de ses hommes. Il était loin de prévoir ce qui allait lui arriver.

L'ayant fait entrer dans son bureau, M. Frézouls lui annonça qu'il était au courant des projets criminels qu'il avait formés contre les blancs.

— Je vais t'envoyer devant le grand chef blanc de Dakar, qui va te faire juger, lui dit M. Frézouls.

Se voyant prisonnier, Alpha Yaya, furieux, mit la main à la poignée de son coupe-coupe. Mais le commissaire de police, M. Pourroy, veillait. Il maîtrisa le noir, le désarma et le conduisit à bord du paquebot qui venait d'arriver à Konakry.

Quand les guerriers d'Alpha Yaya apprirent la mésaventure survenue à leur chef, le vapeur qui emportait ce dernier était déjà loin de l'horizon. Sans perdre un instant, M. Pourroy, qui s'était emparé d'Alpha Yaya, fit saisir par ses hommes toutes les

armes des guerriers. Cinq cents fusils furent ainsi confisqués. Tous furent détruits.

Condamné à cinq ans d'exil par M. Roume, alors gouverneur général de l'Afrique occidentale, Alpha Yaya fut déporté au Dahomey.

Pour venger son père, le fils aîné d'Alpha Yaya, Modi Aguibou, prit le titre de roi du Foutah, et essaya de faire massacrer tous les blancs.

Il y eût réussi sans doute.

Aguibou, qui déjà avait commis plus de trente assassinats, dont celui de son frère Modi Sory, à peine âgé de neuf ans, se faisait une fête d'exterminer tous les blancs de la Guinée.

M. Frézouls ne lui en laissa pas le temps. Il le fit arrêter et exiler au Dahomey. Après cette capture, le gouverneur de la Guinée supprima la royauté au Foutah-Djallon, et laissa une province seulement à chaque almamy. Les petits chefs, devenant rivaux, étaient désormais moins dangereux.

En exil !

Peu de temps après son installation au Dahomey, Alpha Yaya recommença à intriguer contre notre influence.

Les vingt-cinq mille francs de pension annuelle que la France lui payait devaient lui en donner les moyens.

Il subventionna des émissaires qui entretenaient l'agitation dans le Foutah-Djallon.

C'est cette agitation qui provoqua l'assassinat de l'administrateur Bastié, le 12 mars 1909.

Les partisans d'Alpha Yaya durent travailler pendant plusieurs années pour gagner à leur cause Alpha Alimou, qui avait été nommé almamy de Labé. Ils y réussirent enfin.

Alpha Alimou, condamné à cinq ans d'interdiction de séjour, mourut aux îles de Loos.

Alpha Yaya, qui avait terminé sa peine, fut autorisé, le 30 novembre 1910, à rentrer en Guinée.

On lui demanda de ne plus agir contre notre influence. Il promit. Bien mieux, il prêta le grand serment musulman cependant que des photographes braquaient sur lui leurs appareils.

Mais on ne tardait pas à s'apercevoir qu'Alpha Yaya n'avait tenu aucun compte de ses serments. De Konakry, où il avait fixé sa résidence, il noua des intrigues avec les grands chefs religieux du Foutah-Djallon, et notamment avec l'ouali de Goumba, Tierno Aliou, considéré à juste titre comme son principal lieutenant.

L'arrestation d'Alpha Yaya s'imposait à nouveau. C'est la mesure à laquelle M. Guy, le nouveau gouverneur de la Guinée, se décida en mars dernier.

Alpha Yaya a été condamné à dix années d'exil au Congo. Son fils Aguibou, appréhendé en même temps que lui, séjournera au Gabon pendant deux lustres, sous la surveillance de la police également.

Alpha Yaya demande pardon

S'étant emparé d'Alpha Yaya et de son fils, M. Guy voulut capturer aussi l'ouali de Goumba. Cette opération était indispensable pour ramener la tranquillité dans la colonie.

On sait, par les dépêches que nous avons publiées, quel fut le résultat de cette expédition.

L'ouali Tierno Aliou a été pris, non sans peine.

Le marabout de Goumba avait juré qu'il ne tomberait jamais aux mains des Français.

— Quand les Français voudront me saisir, avait dit Tierno Aliou à ses partisans, je me transformerai en fumée (*sic*).

M. Guy n'eut rien de plus pressé, dès que l'ouali arriva à Konakry, de prouver aux noirs par trop naïfs qu'ils avaient été trompés.

Il les rassembla autour du prisonnier et dans une harangue énergique leur annonça qu'ils n'avaient plus à redouter sa puissance.

— Tierno Aliou va expier le crime qu'il a commis, leur dit-il.

Mêlé aux Foulahs qui avaient écouté cette harangue, Alpha Yaya en avait ressenti une émotion profonde. Il s'approcha de M. Guy et prononça :

— Je t'ai trompé, j'ai trahi mon serment. Je te demande pardon, pardon !

Le gouverneur se borna à faire reconduire Alpha Yaya en prison où il restera jusqu'à son départ prochain pour la terre d'exil.

Tierno Aliou, lui, attend en cellule sa comparution devant les juges. Il a à répondre avec plus de 500 Foulahs prisonniers et considérés comme ses complices de l'assassinat de nos officiers et de nos soldats.

Il est à présumer qu'on sera plus sévère à son égard qu'on ne le fût à l'égard d'Alpha Yaya.

